

Dossier de presse
Mercredi 11 janvier 2012

Conférence de presse

Vœux des Chambres d'agriculture

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

TERRES d'**a**VENIR



Sommaire

Les vœux du président	p.3
Communiqué de presse	p.4
La Politique agricole commune	p.5
Elections présidentielles et législatives Contribution des Chambres d'agriculture aux débats précédant les élections présidentielles et législatives	p.8
Les rendez-vous 2012	p.10
- Le Salon International de l'agriculture	
- Le congrès Bienvenue à la ferme	
- Les Rendez-vous Tech&Bio	
Annexes	p.16

Vœux du président

Janvier 2012

2012 : pour une agriculture performante et un dynamisme territorial durable et solidaire

G20, réforme de la PAC, sécheresse, offre énergie climat, restauration collective... En 2011, les Chambres d'agriculture se sont mobilisées en permanence pour répondre aux demandes des agriculteurs et de la société. En 2012, elles poursuivront leur réorganisation et leur engagement pour la performance de l'agriculture et un dynamisme territorial durable et solidaire, dans un contexte difficile de mutations économiques, financières et budgétaires.

Alors que s'amorce la campagne des élections présidentielles, l'agriculture et l'alimentation sont au cœur des débats, à la fois stratégiques pour notre pays et au cœur de notre vie quotidienne.

Dans un monde marqué par l'incertitude, l'enjeu sera de rapprocher les territoires et les hommes et de décloisonner les approches.

- **En 2012, nous ferons des propositions en ce sens aux candidats aux élections présidentielles et législatives**, pour que l'agriculture, la forêt et l'alimentation aient la place qui leur revient.

Fortes de leurs **4 200 élus et 8 000 collaborateurs** présents sur tout le territoire, les Chambres d'agriculture agissent sur le terrain au service des agricultures et des territoires.

- En 2012, notre **projet stratégique Terres d'avenir** poursuivra son déploiement pour améliorer le service rendu.

- En 2012, nous accompagnerons encore davantage le dispositif d'installation des jeunes agriculteurs, pour assurer l'avenir de nos territoires.

- En 2012, nous poursuivrons notre **offre de conseil aux collectivités** sur des thématiques primordiales comme la préservation des terres agricoles, **la restauration collective et les circuits de proximité**, la performance énergétique et l'atténuation du changement climatique...

- En 2012, toutes nos équipes seront mobilisées au service des agriculteurs pour **développer** avec eux et nos partenaires **des solutions innovantes** pour répondre à leurs besoins, du conseil technico-économique à l'élaboration de nouveaux systèmes de culture, en passant par une meilleure utilisation des pesticides avec le réseau Dephy

2012 sera aussi marquée par de grandes échéances européennes et internationales : outre le Forum mondial de l'eau et la conférence Rio+20 où le rôle nourricier de l'agriculture doit faire l'objet d'une prise en compte spécifique, **la réforme de la Politique Agricole Commune entamera des négociations cruciales.**

Nous renforcerons notre capacité de propositions pour prôner une véritable régulation des marchés agricoles, une meilleure organisation des producteurs et des filières, pour une performance économique durable de toute la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur, s'appuyant sur une préférence communautaire renouvelée.

C'est la fierté d'une véritable politique agricole, alimentaire, territoriale et environnementale commune de pouvoir mutualiser des moyens pour des actions plus efficaces, plus justes et durables et bénéficiant à chacun des 500 millions de citoyens européens.

Les Chambres d'agriculture vous souhaitent une excellente année 2012 et sont plus que jamais à vos côtés pour construire l'agriculture et les territoires de demain.

Guy Vasseur, Président des Chambres d'agriculture



Elections 2012 : Les chambres d'agriculture proposent un nouveau contrat de cohésion nationale

A 100 jours des élections présidentielles, les Chambres d'agriculture, établissements publics dirigés par 4 200 professionnels élus par 2,5 millions d'électeurs, font part de leurs propositions aux candidats aux élections nationales de 2012.

Forts de notre rôle consulaire et de notre service de proximité au plus près du terrain, nous présentons **nos propositions sur les chantiers prioritaires de la prochaine mandature, pour un nouveau contrat de cohésion nationale entre l'agriculture et la société.**

En effet, avec plus de 3,5 millions d'actifs, l'agriculture, l'alimentation et la forêt, parties intégrantes de notre vie quotidienne, doivent être au cœur des politiques publiques, d'autant plus dans le contexte actuel de renégociation des politiques européennes agricole et régionale, cruciales pour notre pays, et dont le budget devra être maintenu.

*« Dans un contexte difficile, l'année 2012 ne doit pas être celle des peurs et des divisions. Au contraire, nos futurs dirigeants devront rapprocher les territoires et les hommes, être le ciment de la cohésion nationale. Cela suppose **une vision ambitieuse**, reposant sur 4 axes :*

- *une alimentation saine et équilibrée,*
- *un modèle agricole français renforcé par une PAC renouvelée,*
- *des territoires dynamiques et solidaires,*
- *une agriculture durable et performante.*

Les Chambres d'agriculture agiront au service de l'ensemble des agriculteurs et de la ruralité pour la performance économique durable de toute la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur, et construire les territoires de demain » a déclaré Guy VASSEUR, Président des Chambres d'agriculture.

Contact Presse

Chambres d'agriculture France - APCA
Aurélié Calland – 01 53 57 10 65
aurelie.calland@apca.chambagri.fr

www.chambres-agriculture.fr

PAC 2014 – 2020

Renforcer l'agriculture française dans le cadre d'une politique renouvelée

Maintenir un budget ambitieux pour une politique fondatrice de l'Europe

Les Chambres d'agriculture ont défini en juillet 2007 les contours d'un nouveau lien entre agriculture et société initiant ainsi les débats sur les évolutions de la PAC.

Les objectifs stratégiques de la PAC sont aujourd'hui largement partagés au plan national et européen. Contribuer à nourrir 9 milliards d'habitants en 2050 et préserver la planète passe par une politique agricole alimentaire et territoriale répondant à 3 enjeux stratégiques :

- assurer l'indépendance et la sécurité alimentaire de l'Union européenne et contribuer aux équilibres alimentaires mondiaux,
- préserver les équilibres des territoires ruraux,
- participer à la lutte contre le changement climatique et à l'amélioration de l'environnement.

Au-delà de l'Europe, ces enjeux ont été confortés lors du dernier sommet du G20, le 4 novembre dernier, avec un appel des dirigeants à accroître la production et la productivité de l'agriculture afin de promouvoir la sécurité alimentaire et de favoriser une croissance économique durable.

Enfin, dans un contexte de crise financière qui menace la cohésion européenne, il faut rappeler qu'avec un budget représentant moins de 0,5 % du PIB européen, la PAC est la seule véritable politique européenne intégrée qui depuis plus de 50 ans, contribue à construire l'Europe et qui aujourd'hui fédère 27 Etats membres autour d'un enjeu commun de sécurité alimentaire.

Pour les Chambres d'agriculture, il est essentiel que la politique agricole européenne puisse garantir une performance économique durable de la chaîne alimentaire. Elle doit, pour cela, s'appuyer sur un budget ambitieux qui ne peut être inférieur à la proposition actuelle de la Commission européenne.

Réguler les marchés, agir sur la volatilité des prix et sécuriser le revenu agricole

Il s'agit pour les Chambres d'un enjeu prioritaire. Les particularités de la production agricole en particulier les cycles de production longs et l'importance des investissements, rendent les ajustements de production difficiles pour répondre aux signaux du marché. Ceci induit, en l'absence de toute régulation de la production, des crises longues et des risques en terme d'aménagement du territoire.

Les Chambres se sont prononcées pour une généralisation des filets de sécurité à toutes les filières associées à des mécanismes flexibles de stockage ou de retrait du marché.

Malheureusement, les propositions législatives de la Commission sont insuffisantes.

Si les instruments classiques, stockage public et privé, lait et fruits dans les écoles, restitution et tarifs douaniers sont maintenus (et c'est une bonne chose), la suppression des quotas sucriers et des droits de plantation viticole sont une erreur majeure. La Commission propose des mesures exceptionnelles en cas de perturbation des marchés ouvertes à toutes les productions. Elles peuvent, pour les Chambres d'agriculture, constituer un outil intéressant à condition de vérifier que :

- les critères de déclenchement incluent différents critères, prix de marché, prix des intrants, engorgement des marchés etc.
- les modalités d'interventions peuvent inclure du dégagement de marché pour toutes les filières, y compris à des prix supérieurs aux prix d'interventions pour une durée limitée.

La mise en concurrence des producteurs au sein d'un même bassin de production est contre-productive. Elle freine la mise en œuvre par l'ensemble des acteurs des filières de stratégies de développement de produits répondant à la demande des consommateurs et elle affaiblit considérablement le pouvoir économique des producteurs face aux acheteurs.

Les Chambres d'agriculture ont demandé un renforcement de l'organisation économique des agriculteurs avec notamment des règles de la concurrence adaptées, permettant le regroupement des producteurs pour contractualiser sur les volumes et sur les prix.

Les propositions législatives comportent des avancées. Dans tous les filières, les organisations de producteurs et des interprofessions pourront être reconnues. En lait, les producteurs pourront se regrouper pour négocier collectivement sur les volumes et sur les prix.

Pour les Chambres d'agriculture, il faut étendre ces possibilités à d'autres filières et permettre une véritable organisation économique des agriculteurs qui renforcera la compétitivité de notre agriculture.

Les risques climatiques et sanitaires et la faible élasticité de la consommation exposent les agriculteurs à des variations de prix de vente de leur production qui peuvent évoluer du simple au double en quelques semaines.

Pour les Chambres d'agriculture, la prévention des risques à l'échelle de l'exploitation doit être renforcée.

La Commission reconduit l'aide aux assurances climatiques, aux fonds sanitaires et propose un fonds de stabilisation de revenus pour tenir compte des aléas sur les prix. **Les Chambres d'agriculture proposent de poursuivre le développement des assurances climatiques et fonds sanitaires.** Elles considèrent que l'outil de stabilisation du revenu est intéressant et s'interrogent à terme sur un fonds unique couvrant les risques climatiques, sanitaires et économiques.

Maintenir une production agricole compétitive sur l'ensemble du territoire

Le maintien d'une agriculture performante passe par l'installation des jeunes et la modernisation des exploitations.

Les Chambres d'agriculture appuieront la mobilisation de ces mesures reconduites par la Commission dans le cadre du développement rural (2^e pilier).

La majoration des aides 1^{er} pilier pour les jeunes conforte ces dispositifs.

Pour rester compétitif dans un marché de plus en plus concurrentiel et un cadre réglementaire de plus en plus exigeant, **il est essentiel pour les Chambres d'agriculture d'innover dans les pratiques agricoles.** Ces innovations doivent s'appuyer sur l'expérience des agriculteurs. Les Chambres d'agriculture européennes ayant proposé que la PAC puisse appuyer ces démarches ont été entendues. Les mesures proposées en ce sens dans les règlements devront être mises en œuvre.

Les réponses aux attentes de la société s'expriment à travers des normes qui, en Europe, sont parmi les plus exigeantes du monde. **Pour les Chambres d'agriculture, il est impératif d'harmoniser ces normes au niveau européen pour éviter les distorsions de concurrence dans le marché unique. Il faut également les rémunérer pour rester compétitif vis-à-vis des pays tiers qui ne les appliquent pas.**

Le verdissement des aides proposé par la Commission peut s'inscrire dans cette démarche à condition de revoir les modalités d'application des trois mesures proposées. Les agriculteurs ne devront pas être sanctionnés au-delà de l'aide verte en cas de non-respect des mesures. Les zones à focus écologique ne doivent pas conduire à mettre en jachère des terres cultivées, le taux de 7 % doit donc être réduit. Le maintien des prairies permanentes ne doit concerner que les prairies hors rotation. Enfin, la diversité des assolements ne doit pas empêcher certains éleveurs de sécuriser leur fourrage par quelques hectares de céréales fourragères.

La Commission propose également de faire converger les aides à l'hectare à un même niveau d'ici 2019.

Pour les Chambres d'agriculture, il est nécessaire d'introduire d'avantage de progressivité avant d'atteindre la convergence pour laisser aux exploitations le temps nécessaire pour s'adapter.

Les Chambres d'agriculture ont demandé le maintien des aides liées à la production qui permettent d'orienter l'agriculture en fonction de certains enjeux territoriaux et environnementaux.

La Commission propose de réserver 10 % du budget des aides à cet objectif. Pour les Chambres, ce niveau risque d'être insuffisant au regard des objectifs de soutien aux éleveurs, à la production de protéagineux et à certaines productions spécifiques.

Conforter la valeur ajoutée dans les territoires

Les Chambres d'agriculture se sont prononcées pour une véritable politique de montagne. Le maintien des indemnités de handicap naturel et la possibilité de sous-programme montagne dans le développement rural contribueront à cet objectif. Toutefois, **les propositions sur le zonage autre que montagne ne sont pas satisfaisantes.** Les critères de zonage devront être élargis pour permettre d'inclure les piémonts, les zones défavorisées simples et l'ensemble des zones affectées de handicaps naturels. Enfin, les Chambres d'agriculture ont créé et défendu le concept de filières territorialisées. Il s'agit de soutenir les filières qui, dans chaque territoire, créent de la valeur ajoutée permettant de maintenir l'emploi. Ces filières qui s'inscrivent dans une démarche collective entre agriculteurs et aval doivent reposer sur un gisement localisé de production. Les propositions de règlement développement rural (2^e pilier) devraient permettre de mettre en œuvre ce type de démarche. La France devra se saisir de cette possibilité.

Elections présidentielles et législatives

La contribution des Chambres d'agriculture aux débats précédant les élections présidentielles et législatives

Les Chambres d'agriculture contribuent aux débats précédant les élections en faisant part de leurs orientations.

Un document de 4 pages a été élaboré à l'intention des candidats. Il a également été transmis aux chambres départementales et régionales avec un intercalaire personnalisable leur permettant de relayer les enjeux de leur département ou de leur région, en sus des positions de l'ensemble du réseau.

Objectifs et enjeux :

- Les enjeux économiques, territoriaux, environnementaux et climatiques qui concernent l'ensemble de la société.
- L'agriculture et l'alimentation doivent prendre toute leur place dans le débat.



Le partage de notre vision en 4 axes

1- Une alimentation saine et équilibrée

Un double enjeu :

- approvisionner nos concitoyens et participer à l'équilibre alimentaire mondial,
- répondre aux nouvelles attentes des citoyens (proximité, environnement...).

Une nécessité : la cohérence et la clarté des politiques.

Propositions :

- garantir une alimentation diversifiée,
- informer sur l'origine des produits,
- maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire tout en permettant les transformations artisanales,
- maintenir un programme d'aide alimentaire soutenu au niveau européen, avec un budget suffisant, après 2013.

2- Un modèle agricole français renforcé par une PAC renouvelée

Enjeu : limiter la volatilité des prix pour une stabilité du revenu

Propositions :

- développer des outils de régulation diversifiés, notamment de gestion des volumes (stockage, quotas, droits de plantation...),
- harmoniser les normes environnementales et supprimer les distorsions sociales, notamment via une TVA emploi,
- rémunérer les services environnementaux fournis par les agriculteurs,
- exiger un engagement fort des pouvoirs publics sur la réassurance ainsi que pour une dotation pour aléas et des filets de sécurité...,
- adapter le droit de la concurrence à l'échelle européenne pour permettre l'organisation des producteurs (au-delà du paquet lait),
- obliger la transmission d'informations sur les coûts et les marges nettes de la grande distribution

3- Des territoires dynamiques et solidaires

Un double enjeu :

- faire de la diversité de nos territoires une force,
- garder la valeur ajoutée localement.

Propositions :

- conforter les filières territorialisées dans le cadre de la PAC,
- renforcer le rôle des acteurs socio-économiques dans les instances locales,
- une urgence : limiter la consommation de foncier agricole,
- construire aujourd'hui l'agriculture de demain :
 - développer l'installation et la transmission des exploitations, par la simplification des procédures et la revalorisation des retraites
 - former et attirer par une communication positive sur l'agriculture,
- définir des critères véritablement adaptés aux régions en situation de handicap au-delà des simples critères pédo-climatiques.

4- Une agriculture durable et performante

Enjeu : concilier production économique et préservation des ressources naturelles.

Propositions :

- simplifier et harmoniser les mesures environnementales (nationales et européennes) pour éviter les distorsions de concurrence
- développer la recherche: clarifier la commande pour la recherche, notamment agronomique, et développer des innovations avec les agriculteurs pour répondre aux multiples défis (notamment climatique)
- créer des ressources nouvelles en eau pour faire face au changement climatique et s'adapter aux spécificités locales
- établir des politiques cohérentes, stables et lisibles pour permettre des investissements durables, responsables et efficaces notamment dans le secteur des biomatériaux et bioénergies.

Les rendez-vous de 2012



Le salon international de l'agriculture

Les Chambres d'agriculture, sur le salon de l'agriculture 2012, c'est :

- **La coordination**, par les comités de promotion des Chambres régionales et départementales d'agriculture, **de 10 600 m²** dans les **halls 7-1 et 7-2 dédiés à la gastronomie de nos régions** avec plus **80 producteurs fermiers Bienvenue à la ferme, réseau et marque des Chambres d'agriculture**,
- **Une chaîne événementielle Terre d'Infos** proposant plus de **50 émissions et Chroniques en direct**, plus de 40 heures de programmes qui traitent des multiples facettes et des enjeux sociétaux de l'agriculture. Le stand de **200 m²** est situé à l'entrée du **hall 3**,
- **Des rendez-vous privilégiés** avec les principaux partenaires des Chambres d'agriculture et les différentes personnalités du monde agricole et politique sur le **stand institutionnel des Chambres d'agriculture** de **104 m²**, situé à l'entrée du **hall 3**,
- **Une présence forte sur l'Espace Bio**, aux côtés de l'Agence BIO et des différents partenaires de la filière **dans le Hall 3**,
- **Une participation à l'espace France Génétique Elevage** situé dans le **hall 1**. Les Chambres d'agriculture constituent, aux côtés des éleveurs, le premier maillon de la chaîne génétique en gérant les **dispositifs d'identification des animaux et de certification de leurs parentés**.

Les nouveautés de 2012 :

- Les Chambres d'agriculture communiquent sur les **métiers de l'agriculture** par la mise à disposition d'un **quiz pour le grand public**.
- Les Chambres d'agriculture lancent le **débat sur les débouchés des filières agricoles** en direct sur le plateau de Terre d'infos lors d'une **émission spéciale** réunissant les étudiants en agriculture et les principaux responsables agricoles.
- Les Chambres d'agriculture vont à la **rencontre des candidats aux élections présidentielles pour échanger sur les grandes orientations de l'agriculture françaises** et montrer leur engagement aux services des agriculteurs et des territoires. Rendez-vous filmés par Terre d'infos sur l'espace VIP : « 3 questions à... ».

La gastronomie de nos régions, halls 7-1 et 7-2

Un pilotage exclusif par les Chambres d'agriculture

Depuis plus de 30 ans, les Chambres d'agriculture, dans le cadre d'une mission confiée par le propriétaire du Salon de l'agriculture, le CENECA, pilotent l'organisation des pavillons des régions de France.

Pour cela, les chambres s'appuient sur leur comité régional de promotion, service ou association inter consulaire dont la mission principale demeure l'aide au développement des entreprises agri-fermières et des PME agro-alimentaires qui proposent des produits à caractère de terroir. Elles fédèrent également les principaux acteurs institutionnels de leur territoire : comité régional ou départemental du Tourisme, relais Bienvenue à la Ferme et Gîtes de France.

Le pavillon des régions de France présente ainsi les produits sous signes officiels de qualité ou d'origine, les produits médaillés au CGA, les produits fermiers, les produits innovants, les produits artisanaux... qui caractérisent une région avec son savoir-faire spécifique.

De nombreuses animations rythmeront le vie des pavillons - groupes folkloriques, animations culinaires en partenariat avec des chefs, quiz, démonstrations de savoir-faire, parcours pédagogiques et ludiques...

Autant d'initiatives pour répondre aux attentes des visiteurs en quête de racines et de produits qui font sens !

Les nouveautés 2012 :

Parmi la multiplicité et l'originalité des produits de nos régions, vous pourrez voir et déguster :

- Bourgogne : le miel de pissenlit des « Ruchers du Morvan », produit rare car récolté très tôt en saison tous les 4 à 10 ans, ou la crème de cassis noir de Bourgogne 100 % bio de chez « Vedrenne »,
- Poitou-Charentes : des légumes frais en bouteille - soupes chaudes, glacées ou de fruits - aux saveurs étonnantes : Potiron - orange - anis, Agrumes - thé vert, Butternut - Lait de coco, provenant de « Monsieur Potiron » entreprise créée en 2011, ou la gamme subtile de la « Moutarderie » : moutarde au Pineau, aux algues, vinaigre à la figue, à la rose, à l'angélique...
- Lorraine : une gamme de sirop aux parfums très originaux : basilique, rhubarbe, gingembre, melon, pastèque, figue, mimosa, olive... de « l'atelier de Clotilde », une bière au gingembre du « Le bon ami ».



Concours Général Agricole

Depuis 1870, le Concours Général Agricole met en compétition des produits qui sont jugés sur des critères organoleptiques : aspect, couleur, odeur, goût...

Depuis 2009, les Chambres d'agriculture sont mandatées par le CENECA et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire pour l'organisation de la phase amont du concours de l'ensemble des produits. Ainsi, en relais des services du CGA, elles font la promotion de l'ouverture des concours dès septembre. Puis selon les catégories, elles sont chargées des relations avec les candidats, des prélèvements, de l'organisation de demi-finales pour le concours des vins et enfin de l'acheminement des échantillons pour la finale à Paris.

Enfin, elles assurent la promotion du CGA sur le plan local, en concertation avec les représentants de l'Etat et leurs partenaires localement.

Les nouveautés 2012 :

Pour répondre aux sollicitations d'agriculteurs et d'artisans, elles s'impliquent fortement dans la mise en place de nouveaux concours. Sous leur houlette, deux nouveaux concours ont été créés : celui des charcuteries fermières, dont c'est le lancement officiel en 2012, et celui des confitures qui s'ouvrira à titre expérimental, pour un lancement officiel espéré en 2013.

Autant d'initiatives qui renforcent le lien entre les Chambres d'agriculture et les agriculteurs.



La chaîne Terre d'infos, Hall 3 Les Chambres d'agriculture, interface et haut-parleur de l'agriculture française

Initiée par les Chambres d'agriculture, Terre d'Infos est une chaîne de télévision événementielle et une formidable vitrine du monde agricole qui contribue à la renforcer le dialogue avec le grand public à l'occasion du Salon international de l'agriculture.

Sous conventionnement du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), elle développe une ligne éditoriale inédite dans le paysage audiovisuel français, déclinée autour de quatre axes :

- Agriculture, Alimentation et Santé,
- Environnement et Développement Durable,
- Enjeux, Métiers, Formations,
- Loisirs, Tourisme et Culture

Terre d'Infos a pour mission d'apporter des informations, explications et réponses aux questions que chacun se pose légitimement tant dans son quotidien que pour son avenir.

Terre d'Infos sera diffusée du 30 janvier au 31 mars 2012 sur Orange, Free, SFR, Numericable et la TNT-Ile-de-France.

Retrouvez également les émissions de Terre d'Infos toute l'année sur :
www.terredinfostv.fr

La programmation 2012 vous sera présentée mi-février lors d'une conférence de presse spécifique sur la chaîne Terre d'Infos

L'Espace Bio- Hall 3, allée C, stand 77

Les Chambres d'agriculture partenaires de l'Espace Bio

Le groupe Chambres d'agriculture, en tant que membre fondateur de l'Agence Bio, en charge de la promotion de l'agriculture biologique en France, participe activement à toutes les activités pilotées par cette agence.

Les Chambres d'agriculture seront présentes sur l'Espace Bio tout au long du salon, du 25 février au 4 mars, pour présenter les actions de développement proposées par leurs 160 conseillers spécialisés :

- accompagnement des agriculteurs conventionnels vers une diversification bio,
- diffusion des pratiques bio et alternatives performantes,
- appui technique aux producteurs bio,
- élaboration des références technico-économiques sur les productions bio
- formation, expérimentation,
- le concours Général agricole.

Elevage : les Chambres d'agriculture aux côtés des éleveurs - hall 1

Les Chambres d'agriculture, partenaires incontournables du secteur de l'élevage

Les Chambres d'agriculture, en charge de l'identification traçabilité des animaux, sont les producteurs du dispositif socle sur lequel s'appuie l'ensemble des actions techniques et réglementaires conduites au profit des éleveurs, qu'il s'agisse de sanitaire, de contrôle de performances, d'amélioration génétique, de conseil technique ou même de gestion des aides européennes ou nationales à l'élevage.

Par la production de références technico économiques obtenues dans les réseaux de fermes de références qu'elles suivent au quotidien, les Chambres d'agriculture sont également un acteur incontournable de la recherche appliquée, elles sont impliquées dans la plupart des grands projets nationaux de recherche développement comme ceux conduits dans le cadre des GIS (Groupements d'intérêt scientifique) ou des RMT (réseaux mixtes technologiques).



Congrès national Bienvenue à la ferme
et Marchés des Producteurs de Pays 2012 : cap sur le Havre

Le congrès Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de pays Ensemble, franchissons un cap pour nos marques !

Les **26, 27 et 28 mars prochains** aura lieu le **4^{ème} congrès national** Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays. Ce temps fort, rassemblera pour la première fois les adhérents des 2 marques des Chambres d'agriculture, pour un partage d'expériences encore plus riche. Ce sont donc près de 1000 personnes qui sont attendues au Havre pour échanger **autour « des nouveaux défis des circuits courts et de l'agritourisme »**.

Au programme : des incontournables comme les visites de fermes, des forums d'échanges au delà de nos frontières y compris les éclairages extérieurs, mais également des séquences inédites et insolites...

C'est également au cour de ce congrès décisif que sera dévoilée la nouvelle stratégie de conquête des 2 marques : faire de Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays les marques fer de lance des circuits courts et de la valorisation du métier d'agriculteur et dans les activités d'accueil sur la ferme.

« Ce congrès constitue un cap inédit et extraordinaire pour les adhérents Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays, que nous accueillons cette année. Les 26, 27 et 28 mars sera donné le coup d'envoi opérationnel de la nouvelle stratégie avec les outils commerciaux et les supports de communication mis à votre disposition et qui nous permettront de franchir un tournant décisif dans le développement de nos marques et de nos entreprises. Il est donc capital pour vous que vous assistiez à ce congrès »

Bernard Artigue,
Président National de Bienvenue à la ferme

« Comme vous le savez, l'union fait la force. C'est pourquoi nous rejoignons cette année les adhérents du réseau Bienvenue à la ferme à l'occasion de ce congrès. Vous serez révélés les nouvelles orientations et les outils mis à votre disposition afin que nos deux marques, dans le respect de l'identité de chacun, puissent conquérir ensemble de nouveaux clients. »

Claudine Etevenon, *Responsable Nationale des Marchés des Producteurs de Pays*

L'ensemble du programme détaillé est disponible sur www.congres2012.com

Un circuit de visite de fermes sera organisé spécifiquement pour les journalistes.

Contact : Emmanuelle PILLAERT : 01 53 57 11 52 ou emmanuelle.pillaert@apca.chambagri.fr



Les rendez-vous Tech&Bio 2012

Tech&Bio vise à promouvoir l'agriculture biologique et les pratiques agricoles en faveur de l'environnement. Concept créé par les Chambres d'agriculture françaises et soutenu par une quarantaine de partenaires techniques et institutionnels, il se décline aujourd'hui en plusieurs événements :

- **le Salon Européen Tech&Bio qui a lieu dans la Drôme tous les 2 ans (2009, 2011, 2013...). Prochaine édition : les 18 et 19 septembre 2013.**
- **les Rendez-vous Tech&Bio : événements interrégionaux ciblés sur un type de production**

Les Chambres d'agriculture organisent en 2012, quatre "Rendez-vous Tech&Bio" :

- Le Rendez-vous Tech&Bio "élevage et cultures associées" adressé aux éleveurs du Grand Ouest : les mercredi 6 et jeudi 7 juin 2012 à Château Gontier (53).
- Les Rendez-vous Tech&Bio "viticulture" déclinés dans 3 grands bassins viticoles distincts :
 - Le Languedoc-Roussillon Sud de France : le jeudi 7 juin à Béziers (34)
 - L'Aquitaine Sud Ouest : le jeudi 12 juillet à Montagne St-Emilion (33)
 - Le Val de Loire : le jeudi 30 août à Montreuil-Bellay (49)

Les Rendez-vous Tech&Bio s'adressent à tous les agriculteurs de la filière concernés, de leur région et régions voisines, qu'ils soient engagés en agriculture biologique ou non, et aussi aux enseignants, étudiants, chercheurs, conseillers et autres professionnels de la filière. Sous forme d'un programme pédagogique et diversifié, les Rendez-vous Tech&Bio proposent les dernières nouveautés techniques et astuces en agriculture biologique et les techniques respectueuses de l'environnement, propres à leur région et terroir.

Les visiteurs pourront y apprécier :

- des démonstrations à taille réelle dans des parcelles agricoles, organisées par des experts garants de la pertinence des techniques et du matériel mis en avant,
- des conférences techniques et économiques avec l'intervention de spécialistes nationaux dans la filière,
- un village exposants, des ateliers et tables rondes pour favoriser les échanges entre professionnels.

Plus d'informations sur www.tech-n-bio.com

Annexes



**Contacts Presse
Chambres d'agriculture
France/APCA**

Aurélie Calland
Aurelie.calland@apca.chambagri.fr
01 53 57 10 65

Mailis Valentin
mailis.valentin@apca.chambagri.fr
01 53 57 10 52

9, avenue George V, 75008 Paris
presse@apca.chambagri.fr

www.chambres-agriculture.fr